

Quelques réflexions sur la sécurité énergétique

Prix et impôt, économies d'énergie, sources d'énergies nationales, solidarité intra-européenne

Quoi que l'on écrive aujourd'hui peut être nul et non avvenu dans les jours ou les semaines qui viennent.

La France s'est donné comme objectif de ne plus consommer d'énergie fossile, ce qui contribuera à son autonomie énergétique. Mais attention de ne pas tomber de Charybde en Scylla comme s'apprêtent à le faire ceux qui prévoient d'importer de la biomasse ou, massivement, de l'hydrogène ; ou encore en augmentant inconsidérément nos importations de photovoltaïque ou nos besoins de matériaux et de métaux : cuivre, fer, nickel, manganèse, terres rares, lithium, etc. dont sont voraces éoliennes et batteries.

Il nous faut diminuer la consommation d'énergie.

Pour ne pas entraver la nécessaire réindustrialisation, l'effort portera sur le chauffage et sur les transports.

La consommation dépend beaucoup des prix. Depuis la création de l'OPEP+, qui ajoute à l'OPEP d'autres pays dont la Russie, il est clair que les pays exportateurs de pétrole et de gaz produits à bas coût s'entendent pour restreindre leurs ventes et faire monter les prix. Cette entente se montre assez forte pour que l'Arabie saoudite n'ait pas voté les sanctions décidées par l'ONU à l'encontre de la Russie. Il est donc prudent de prévoir que les prix augmenteront aussi haut que les pays consommateurs seront prêts à les payer. Si tel est le cas, nul besoin d'un impôt CO₂.

L'augmentation des prix convaincra les consommateurs de diminuer la température de leur chauffage, de remplacer la voiture par des transports en commun, de renoncer à des déplacements non essentiels.

Autre moyen pour réduire la consommation : la réglementation et les aides publiques. Il y eut un débat au sujet de l'isolation thermique des bâtiments existants. La stratégie nationale bas carbone (SNBC) veut rendre les « passoires thermiques » aussi bien isolées que des bâtiments neufs, c-à-d les mettre en classe B du DPE (diagnostic de performance énergétique). La réglementation ne va pas aussi loin. Dans la situation actuelle, certains voudront peut-être la durcir et l'accompagner d'aides financières qui seront alors fort coûteuses. Ce serait une grosse erreur car, à l'échelle nationale, avec un même budget *on économisera beaucoup plus* de gaz avec des travaux d'isolation thermique raisonnée (qui mettent les passoires thermiques en classe D du DPE) qu'avec des « restaurations profondes » - cela *quel que soit le prix du gaz*.

Autre moyen de réduire notre dépendance énergétique : créer de nouvelles sources nationales.

Une relance vigoureuse de la construction de réacteurs nucléaires permettra de répondre à la demande d'électricité sans énergie fossile en minimisant les dépenses et la consommation de matériaux et de métaux critiques. Comme nous avons pris vingt ans de retard, il faudra aussi quelques dizaines de gigawatts de photovoltaïque et d'éoliennes dont certaines seront démantelées lorsque la capacité nucléaire sera suffisante.

Nous pourrions consacrer plus de surfaces de sols agricoles aux cultures énergétiques en développant les cultures intermédiaires et aussi en mangeant moins de viande pour libérer des surfaces utilisées pour l'alimentation animale. Ne pourrait-on pas aussi s'interroger sur nos exportations de produits agricoles et alimentaires dans les pays en développement, lorsqu'elles concurrencent les productions locales ?

Tant que nous avons besoin de gaz fossile, il est sans doute temps de remettre en question le décret qui interdit toute recherche et exploration de gaz de schiste en France. S'il s'avère que l'exploitation peut se faire sans dommage pour l'environnement, ces possibilités répondront à nos besoins et à ceux d'autres pays de l'Union européenne, par solidarité avec ceux qui dépendent beaucoup du gaz russe.

A propos de solidarité européenne

Il vaut mieux être à la fois ouvert et prudent. Les actions collectives sont plus efficaces mais, en cas de crise, chacun préfère « son prochain » à ceux qui sont moins proches. L'expérience le démontre et le droit européen en prend acte : la « sécurité publique » relève de la responsabilité de chaque état membre.

Sur ces sujets, sur www.hprevot.fr, entre autres [la nouvelle géopolitique du carbone](#) (Esprit, 2010), [moins de CO₂ sans trop de contrainte ni de dépenses](#) (Revue de l'énergie, mai-juin 2021), [la sécurité énergétique](#), [les notes brèves](#).